

x

x

x

AFFAIRE N°9 - Approbation de l'APS du Captage du Bras Guillaume.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Directeur de la DDE vient de me faire parvenir le dossier de l'avant-projet sommaire du Captage du Bras Guillaume. Ce projet comprend la réalisation d'un petit barrage, la pose de canalisations sur une longueur de 5,450 km, la construction d'une station de traitement pour l'eau captée.

Le financement de l'ensemble de l'opération dont le coût se monte à 6 600 000 F, sera assuré par une subvention du FIDOM, une subvention du Ministère de l'Intérieur et par un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

La canalisation permettra l'alimentation en gravitaire de la Montagne, sans supprimer la station de refoulement existante qui sera utilisée en appoint. L'opération réduira très sensiblement le coût de production de l'eau ; le refoulement nécessitant une énergie et un entretien onéreux.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver l'APS qui vous est proposé.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

x

x

x

Lu
Saint Denis le 17 octobre 1975
Pour le Préfet
de Secrétaire Général
Signé: J. P. PROUST

Pour copie certifiée conforme
à Directeur des Finances et des
Collectivités locales
P. GIANNI